# CD 28 : Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance (CDPPE) - Avenant n°1

Publié le 23 octobre 2026
De Uriopss Centre

ENFANCE - FAMILLE - JEUNESSE

ARTICLE

INFO CENTRE-VAL DE LOIRE



Lors de son Assemblée plénière du 12 octobre 2026, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir a voté l'avenant n°1 du CDPPE 2025-2027.
Alors même que le CDPPE a été adopté en septembre 2025, les crédit ont été versés en décembre 2025. Il est donc difficile d'établir un bilan pour l'année 2025. Toutefois, la signature de l'avenant annuellement permet le versement des crédits de l'Etat ainsi que le réajustement des actions si nécessaire.